

Préambule

Le festival du film court de GN organisé par la FédéGN a pour vocation d'offrir un espace de diffusion et de promotion des films de court métrage ayant pour thème le GN et réalisés par les associations organisatrices de GN.

1. Conditions de participation

La sélection s'effectue sur les productions réalisées après le 1er novembre 2015 et qui parviendront au comité de sélection avant le 19 novembre 2017. Le film doit être produit par une association organisatrice de GN qui ne peut présenter qu'un seul film par catégorie. La durée du film ne doit pas excéder 10 minutes.

2. Inscription et sélection

Une fiche d'inscription devra être remplie et accompagnera chacun des films soumis. Le formulaire devra être renvoyé par mail avant le 19 novembre 2017 au plus tard. Les productions pourront être enregistrées sur un support numérique et envoyées par la poste ou transmises par lien de téléchargement ou de toute autre façon à convenir avec le responsable du festival du film court de GN : festival-film-court@fedegn.org

3. Expédition et conservation des films

Les films envoyés devront être des copies, les frais d'expédition sont à la charge des participants. Ils seront conservés par la FédéGN afin de constituer un centre de documentation vidéo des films de GN, ils pourront être utilisés afin de faire la promotion de l'activité.

4. Génériques

Le générique d'introduction au film doit annoncer si possible le nom de l'association et le nom du film. Le générique de fin doit préciser les crédits photos, vidéos, sons et musiques.

5. Sous-titrage

Le sous-titrage en français des films non francophones en compétition est souhaité, au cas où aucun doublage ne serait possible.

6. Catégories

La compétition aura lieu sur deux catégories principales :

- Films assurant la promotion du GN : il s'agit de films présentant l'activité, soit de façon narrative, soit sous forme de documentaire
- Films présentant un GN joué ou en projet : il s'agit de teasers, présentations, film d'introduction au GN, narration dont les images sont issues d'un GN, ect...

Les films concourant de pour la catégorie « films présentant un GN joué ou en projet » devront obligatoirement être réalisés à partir d'images de GN ou de scènes tournées à l'occasion du GN.

Les films ne correspondant pas à ces catégories seront hors compétition officielle. Le jury pourra toutefois procéder à la création de catégories supplémentaires s'il le juge opportun.

7. Prix

Il sera décerné :

- Le prix du **Masterplan** décerné par les associations membres de la FédéGN et récompensant le meilleur film de promotion du GN
- Le prix de la **Sainte Grenade** décerné par les internautes et récompensant le meilleur film de promotion d'un GN
- Le prix spécial du **Public** décerné par le public présent à l'occasion de la diffusion des films

Les organisateurs se réservent le droit de modifier la liste des prix en fonction des nécessités.

8. Prolongement du Festival

Les films primés pourront faire l'objet d'une diffusion après la manifestation pour la promotion de l'activité ou du Festival.

9. Cas non prévus et contestations

Le bureau de la FédéGN ou son représentant est chargé de régler les cas non prévus au règlement et d'accorder les dérogations éventuelles aux dispositions ci-dessus sur demande expresse et motivée.

10. Divers

La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve des termes du présent règlement. Le bureau de l'association ou son représentant se réserve le droit d'annuler l'inscription et de prendre toutes autres mesures adéquates en cas de non-respect des termes du règlement ou d'attitude contraire au bon déroulement de la manifestation.